

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-treizième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 26 mars 2014, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715

---

**Nomination d'un représentant au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique.**

**Résolution CFSPD-2013-2014-567**

ATTENDU la demande du Service de soutien académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

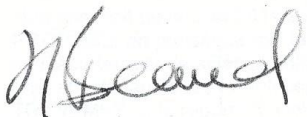
IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Jean-Guy Prévost, vice-doyen aux études, comme représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de révision du Règlement n°18 sur les infractions de nature académique, jusqu'au 31 mai 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, 26 mars 2014



Jean-Pierre Beaud  
Doyen